

### Conditions de réservation

La réservation est prise en compte lorsqu'elle est accompagnée de l'acompte de 100€ par enfant inscrit, quand la fiche sanitaire de liaison est complétée et accompagnée des vaccinations.

### Conditions d'annulation

Toute annulation doit être effectuée par écrit (courrier électronique ou papier au plus tard dans le mois qui suit le séjour, le cachet de la poste faisant foi). Il sera conservé 10€ de frais de dossier dans tous les cas.

Si l'annulation intervient :

- A plus de 30 jours du début du séjour : nous remboursons l'acompte
- De 30 jours à 15 jours avant le début du séjour, nous conservons 50% de l'acompte
- Moins de 15 jours avant le début du séjour, nous conservons la totalité de l'acompte.

**Si l'annulation n'est pas confirmée par écrit, la totalité de l'acompte est conservée dans tous les cas.**

Si le Coteau Fleuri devait annuler un de ses séjours, le remboursement serait, bien entendu, total.

### Règlement de votre Séjour

Il est demandé 100€ par enfant inscrit à l'inscription. Le solde est réglé au plus tard le jour de l'arrivée.

Des facilités de paiement sont possibles, à savoir un échelonnement des paiements à demander au secrétariat.

Une majoration de 20€ par enfant sera appliquée si l'inscription intervient après le 23 juin 2019 pour la session 1 et après le 30 juin 2019 pour la session 2.

### Assurance

Pour l'ensemble de nos séjours, vous devez être couverts par une assurance en responsabilité civile.

Vous pouvez contracter une assurance annulation auprès de votre assureur.

### Aides CAF et Chèques ANCV

Nos séjours sont ouverts aux chèques ANCV et aux aides de la CAF.

### Adhésion

Pour profiter de nos séjours, il est nécessaire d'être à jour de sa cotisation. (10 € /famille)